

Compte de résultat Equilibrage - avril 2021

Date de mise à jour : 28/06/2021

Coûts			Recettes			
	GWh	kEur		GWh	kEur	
Achats de gaz marché - produits notionnels	2,39	53,29	(1)	Ventes de gaz marché - produits notionnels	199,06	4 140,71
Achats de gaz marché - produits localisés	0,00	0,00	(2)	Ventes de gaz marché - produits localisés	0,00	0,00
Achats de gaz d'équilibrage expéditeurs	668,23	13 126,63	(3)	Ventes de gaz d'équilibrage expéditeurs	577,96	11 770,74
Déficit de gaz	106,41	2 150,45	(4)	Excédent gaz		
Somme	777,02	15 330,37		Solde	0,00	581,0848
Prix Moyen du marché	20,21	EUR/MWh	(5)			(6)
Prix Moyen d'Equilibrage	20,21	EUR/MWh	(5)			

Notice :

Les achats correspondent à des achats vus de GRTgaz (associés à un coût).
 Les ventes correspondent à des ventes vues de GRTgaz (associées à une recette).
 Les quantités sont exprimées en GWh 25°C.

(1) Quantités et coûts/recettes associés aux achats/ventes de gaz réalisés par GRTgaz sur les produits notionnels de la bourse dans le cadre des interventions d'équilibrage de GRTgaz.

(2) Quantités et coûts/recettes associés aux achats/ventes de gaz réalisés par GRTgaz sur les produits localisés dans le cadre des interventions d'équilibrage de GRTgaz.

(3) Quantités et coûts/recettes associés aux achats/ventes de gaz réalisés par GRTgaz auprès des expéditeurs. Ces achats/ventes proviennent :
 - du règlement des déséquilibres journaliers,
 - de l'apurement mensuel des déséquilibres résiduels effectué dans le cadre du service ALIZES.

(4) L'excédent ou déficit de gaz correspond à l'écart entre la somme des quantités achetées et la somme des quantités vendues au titre de l'équilibrage : postes (1) à (3). Ce solde est valorisé au Prix Moyen d'Equilibrage (5), puis transféré vers le stock de gaz de GRTgaz.

(5) Le Prix Moyen d'Equilibrage est le prix de valorisation de l'excédent ou déficit de gaz (4). Il est égal au Prix Moyen du marché qui est défini comme la moyenne des prix moyens journaliers du mois.

(6) Le solde financier du compte de résultat équilibrage correspond à l'écart entre les recettes et les coûts des postes (1) à (4).
 Un solde positif correspond à un excédent à redistribuer aux expéditeurs.
 Un solde négatif correspond à un déficit à appeler auprès des expéditeurs.